

# Soumission #2

Veuillez sélectionner votre prénom et nom·s Jean Ceppi

## 1 - Quel est votre avis sur la circulation dans les rues de Chavannes (sécurité, nuisances, etc.) ?

La circulation à Chavannes est dense, et les nuisances qui en découlent (bruit, pollution, risques d'accidents) seront toutes réduites si le trafic est réduit. Pour cela, la hiérarchie du réseau (routes cantonales, routes communales, routes de quartier) doit être matérialisée par des réductions de vitesse et une limitation de certaines zones uniquement aux personnes habitant ou travaillant dans la commune.

## 2 - Quelle est votre position concernant tout projet de jonction autoroutière sur Chavannes?

L'autoroute n'a plus sa place dans un milieu aussi dense que notre commune. L'axe Ecublens - Lausanne est un bras mort qui doit être déclassé en boulevard urbain. Dans cette optique, aucun projet de jonction autoroutière ne peut être pertinent.

## 3 - Quelle vision portez-vous pour le site du Taluchet ?

Un grand parc dédié principalement à la détente et aux loisirs, avec des infrastructures légères comme des jeux d'enfants, des bancs et une petite buvette estivale. Des animations pourraient également y avoir lieu, de manière ponctuelle.

## 4 - Quels sont les trois domaines dans lesquels investir en priorité durant la prochaine législature ?

- Les locaux de l'administration communale, pour permettre un accueil du public plus moderne et agréable, et pour offrir des conditions de travail optimales au personnel communal.
  - Les infrastructures scolaires (y compris sportives), pré- et parascolaires.
  - La lutte contre les effets du réchauffement climatique (verdissement des places et des rues, augmentation de la canopée pour créer plus d'ombre).
- Tout cela doit ne doit cependant pas faire oublier la nécessité d'entretenir l'existant.

## **5 - Quelle stratégie vous semble pertinente pour améliorer les conditions de logement des chavannois·e·s ?**

La commune doit veiller à ce que le nombre de logements à loyer abordable augmente sur son territoire, par les plans d'affectation. Elle doit aussi se préparer à activer son droit de préemption en commençant à alimenter un fonds pour l'acquisition foncière, et en nouant des contacts avec des institutions qui visent le même but, et disposent déjà de fonds nécessaires à des acquisitions de terrains et/ou de bâtiments.

## **6 - Si un projet similaire à celui de la tour des Cèdres était proposé aujourd'hui sur Chavannes, quelle serait votre position par rapport à ce nouveau projet ?**

La tour des Cèdres se voulait être un symbole régional et un geste architectural singulier. Un second projet de cet ordre n'aurait en tout cas plus ces arguments pour lui, et devrait donc être considéré uniquement sous l'angle de l'adéquation avec les besoins de la population et les impératifs liés à l'urgence climatique. Il serait donc malvenu.

## **7 - Que comptez-vous mettre en place pour la jeunesse chavannoise ?**

Un renforcement des équipes de terrain (notamment le travail social de proximité) et du lien entre la commune et l'établissement scolaire (via des conseillères ou conseillers école-famille). Dans le cadre d'un centre de loisirs, des activités variées pourraient être organisées pour, avec, voire par les jeunes.

Leurs aspirations et centres d'intérêts doivent également être pris en compte dans des domaines ne relevant pas immédiatement du service dédié, mais aussi par exemple dans certains projets culturels, d'urbanisme, etc.

## **8 - Comment comptez-vous promouvoir une alimentation saine et durable de qualité auprès de la population ?**

La commune a peu d'impact direct sur l'alimentation de sa population. Elle a cependant un levier important dans ses structures pré- et parascolaires (les cantines) où elle doit bien entendu veiller à offrir aux enfants une alimentation saine et durable (le véritable défi étant de la rendre également « attractive » vis-à-vis de la malbouffe à disposition rapidement dans des magasins ou restaurants à

proximité des écoles).

Des actions d'incitation et de sensibilisation doivent également être mises en place, par de l'information à la population, des cours de cuisine saine et durable et des partenariats avec des productrices et producteurs de la région.